

# Retour de Strasbourg



Dans ma fonction de **présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)**, je continue d'être fortement engagée à Strasbourg et vous donne donc ici un petit retour non exhaustif sur la dernière session de l'Assemblée.

Cette session a été marquée par l'adoption d'une [résolution](#) et d'une [recommandation pour des parlements sans sexisme ni harcèlement sexuel](#). Ces textes visent à concrétiser les recommandations formulées dans l'étude sur le sujet, menée conjointement par l'APCE et l'Union interparlementaire. L'impact du sexisme, du harcèlement et de la violence sur les femmes parlementaires a également été abordé lors de la **63<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU**, à New York, en mars, à laquelle j'ai participé. Les débats ont mis en évidence une forte volonté de réagir aux inégalités et de sensibiliser par des messages clairs, tels que le mot d'ordre « faire reculer le recul » (*pushback against the pushback*) ou l'appel à reconnaître les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes comme « la plus grande escroquerie de tous les temps. » Lors de mes entretiens bilatéraux, j'ai insisté sur les moyens de promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ([Convention d'Istanbul](#)). J'ai également soutenu l'**initiative de l'Assemblée #PasDansMonParlement**, qui vise à éliminer le sexisme et la violence à l'égard des femmes parlementaires dans l'ensemble des États membres du Conseil de l'Europe. Un objectif qui passe, notamment, par une meilleure représentation des femmes en politique.

Pendant cette session à Strasbourg, les **défis qui se posent pour le rôle et la mission de l'APCE** ont fait l'objet d'un débat d'urgence. En effet, **70 ans après la création du Conseil de l'Europe, ses normes sont de plus en plus contestées** – on l'a vu aussi en Suisse avec l'initiative anti-droits humains -. Et **la Russie**, qui n'a plus de délégation à l'APCE et a suspendu sa contribution financière au Conseil de l'Europe, **risque fort d'être invitée à - ou de choisir de - quitter l'organisation**, avec le risque de péjorer considérablement la protection des droits fondamentaux de ses citoyen-ne-s. Pour garantir la légitimité, la crédibilité, l'impact, la pertinence et la cohérence de toute mesure prise contre un État membre individuel, l'APCE a donc proposé une procédure de réaction conjointe (avec le Comité des Ministres et le Secrétaire général), dans les cas où un État membre manque à ses obligations statutaires ou ne respecte pas les valeurs et principes fondamentaux du Conseil de l'Europe.

Pour terminer sur une note plus « locale » et plus légère, j'ai pris part, pendant cette session, à la **remise du Prix du Musée 2019 du Conseil de l'Europe au Musée de la communication**, à Berne. Car oui, de temps à autre, je suis aussi à Berne !